dollars avec les entreprises commerciales d'État de la Hongrie.

Les pourparlers relatifs à un nouvel accord commercial à long terme tirent à leur fin et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Pepin, a laissé entendre qu'il sera probablement en mesure de faire une déclaration après la réouverture de la Chambre.

VISITE DU PRÉSIDENT NIXON

Le premier ministre a annoncé le 30 août que le président Nixon viendra au Canada le printemps prochain.

On se souvient que, lors de son voyage à Washington, en 1969, monsieur Trudeau avait invité le président Nixon à se rendre au Canada. Le président avait accepté en principe et il a maintenant été décidé que sa visite aurait lieu le printemps prochain. Dès que les deux hommes d'État se seront entendus sur une date convenable, celle-ci sera annoncée.

RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL CANADO-JAPONAIS

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment que la sixième réunion du Comité ministériel canado-japonais aura lieu à Toronto les 13 et 14 septembre. La délégation canadienne, présidée par M. Sharp, sera composée du ministre de l'Industrie et du Commerce. M. Jean-Luc Pepin, du ministre des Finances. M. E.J. Benson, du ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. J.J. Greene, et du ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson. Le Gouvernement japonais sera représenté par son ministre des Affaires étrangères, M. Takeo Fukuda, le ministre du Commerce international et de l'Industrie, M. Kakuei Tanaka, le ministre des Finances, M. Mikio Mizuta, le ministre de l'Agriculture et des Forêts, monsieur Munenori Akagi, et le Directeur général de l'Agence de planification économique, M. Toshio Kimura. L'ambassadeur du Canada au Japon, M. H.O. Moran, l'ambassadeur du Japon au Canada, M. Shinichi Kondo, ainsi que des hauts fonctionnaires des deux pays seront également présents.

Les ministres discuteront d'une vaste gamme de questions d'intérêt commun et, notamment, de politique et de finances internationales, des relations commerciales bilatérales et des ressources énergétiques et minérales.

La prochaine réunion du comité sera la première tenue au Canada en dehors d'Ottawa. La dernière réunion a eu lieu à Tokyo, en avril 1969. Les ministres japonais et leurs épouses ainsi que les autres membres de la délégation officielle arriveront le 11 septembre, en provenance de Washington, et visiteront la région de Toronto et des chutes Niagara durant la fin de semaine. Après la réunion des 13 et

14 septembre, le groupe se rendra à Vancouver où il passera la nuit du 15 septembre avant de s'envoler vers Tokyo le lendemain.

LA DÉFENSE DANS LES ANNÉES 70

(Suite de la page 2)

d'intégrer le contrôle opérationnel des Forces armées qui sont mises à la disposition de la défense aérienne du Canada et des États-Unis.

LE RÔLE DU CANADA EN EUROPE

Le rôle militaire du Canada dans l'OTAN est directement relié à la prévention de la guerre, notamment dans la région plus exposée de l'Europe mais aussi dans la région de l'Atlantique nord en général. Les changements survenus au cours des dernières vingt années tant au Canada qu'en Europe expliquent la réduction de notre contribution à la défense militaire en Europe, mais le Canada adhère au concept de la sécurité collective et a l'intention de continuer à stationner en Europe des Forces importantes, bien que réduites, faisant partie de la structure des Forces intégrées. Cette décision du Gouvernement canadien témoigne de sa conviction que la sécurité du pays continue d'être liée à celle de l'Europe occidentale. La contribution militaire du Canada en Europe affermit son rôle politique dans les négociations importantes qui sont présentement en cours ou envisagées, et qui visent à la solution de certains litiges, sources de tension, qui persistent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les intérêts communs qui découlent de notre adhésion à l'OTAN de vraient influer favorablement sur la poursuite de nos relations commerciales avec les pays de l'Europe occidentale.

Le Canada est disposé à accepter que ses programmes d'entraînement soient mis à la disposition des forces armées d'autres pays, à condition que cet accord s'inspire du principe selon lequel les frais devraient être assumés par les pays en cause.

Les Forces canadiennes basées à l'étranger seront compatibles avec les Forces postées au Canada, L'élément Terre sera doté de matériels qui lui assureront la mobilité et la souplesse nécessaires pour remplir diverses tâches d'ordre général. Le Gouvernement a l'intention de redistribuer l'élément Terre qui se trouve actuellement en Europe. Les chars blindés moyens Centurion seront retirés du service. En remplacement, nous acquerrons un véhicule de soutien direct à suspension légère, aérotransportable dans les appareils de type Hercule. Nous organiserons une Force qui équivaudra en nombre à la Force terrestre actuellement stationnée en Europe. Le Gouvernement est disposé à accepter que, à la fin de la participation des modèles CF-104 à la Force de frappe nucléaire en Europe en janvier 1972,